

Les ports du Havre et de Rouen Livrés aux appétits du privé



Le 17 juin, les enveloppes pour l'attribution de la maintenance des voies ferrées portuaires ont été ouvertes et malheureusement, le couperet est tombé. Eurotunnel, avec l'aide de gouvernants en place tente de spolier les cheminots en volant leur travail.

Depuis 2001 les syndicats CGT se battent face aux attaques contre l'emploi au statut et les services publics.

Lundi 27 nous avons été reçus dans le cadre d'une Demande de concertation immédiate. La direction nous affirme ne pas être en possession des courriers confirmant les résultats mais confirme ce que la CGT vous annonçait dès le 17 juin. Nous avons demandé que l'entreprise fasse appel de cette décision. Ce qu'il faut savoir c'est

qu'il n'est possible de faire appel que lorsque les conditions de l'appel d'offres ont subi une irrégularité constatée. En la matière même si nous disposons d'informations, aucun document écrit ne fait état que les choix étaient déjà connus. Les bruits de couloir ne permettent pas de construire une riposte dans un cadre légal

Mardi 28 nous avons aussi demandé et obtenu que monsieur Pépy interpelle la ministre des transports

Mercredi 29 une délégation CGT était reçue hier par le préfet sur ce même sujet. La directrice de cabinet du préfet s'est engagée à interpeller à la fois la SNCF et les responsables des ports notamment sur les délais d'intervention, le transport des matières dangereuses (SEVESO)

Jedi 30 les dirigeants normands sont reçus au siège de l'entreprise par la direction nationale. Le résultat de la pression constante exercée par le syndicat CGT !



Jeudi 30 à l'appel de la CGT plus de 120 cheminots normands de tous les sites (**Rouen, Sotteville, Dieppe et le Havre**) ont participé à l'action.

- ❖ Intervention et déclaration des mandatés CHSCT Yvetot Infrapôle Normandie avant de quitter la séance en signe de protestation
- ❖ Assemblée Générale salle Duponchel
- ❖ Opération escargot jusqu'à la Brèque.
- ❖ banderole CGT symboliquement déployée
- ❖ distribution de tracts aux usagers
- ❖ intervention auprès des médias.
- ❖ Intervention des élus du CER à l'initiative de la CGT.

La direction locale, avant même la confirmation officielle, est déjà dans la gestion sociale et voulait programmer un CHSCT Extraordinaire rapidement.

La CGT a exigé et obtenu le report de toute décision, consultation ou « entretiens exploratoires » jusqu'à la mi septembre.

La CGT a rappelé que les diverses procédures doivent se réaliser dans un cadre réglementaire strict : information du CE, retour vers les CHSCT extraordinaire, coordination etc...

« L'Etat, RFF et la SNCF sacrifient le service public ferroviaire »

Nous avons masqué l'ancienne banderole qui vantait que ces derniers investissaient dans l'avenir ferroviaire mais surtout pas public !



Tous concernés voie, SE, SM, Télécom, Caténaires, Trains parc, Infralogs, Bureau Administratif, Exploitation, etc.

Mobilisons nous tous pour garder nos emplois.

Le havre le 30 juin 2011